

<b>L'ASSOCIATION « SAUVONS NOS COTEAUX » PRÉSENTE ICI LES REACTIONS DES HABITANTS DE LUDRES FACE AU PROJET DE CONSTRUCTION PRÉSENTE DANS LE FUTUR PLUI HD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY 2025 - Pour le commissaire enquêteur</b>		
Ok sur les trois points ; Contre le projet d'urbanisation	1	
Les décisions prises dans ce PLUI vont à l'inverse du courant de désartificialisation préconisé pour le respect de la nature et des sols vivants. Les catastrophes à répétition de ces dernières années ne suffisent pas à responsabiliser les élus .On court à la catastrophe écologique et humanitaire. Certaines communes responsables ont investi les zones naturelles pour remettre en place des jardins, culture raisonnée et le fruit de la récolte est utilisée dans les cantines scolaires ; un circuit court et fermé bénéfique pour tout le monde, pourquoi pas à Ludres	2	
En tant que présidente de l'association, Natures et Bout de Ficelles. Nous nous opposons au projet d'urbanisation de la zone concernée afin de préserver la biodiversité et de conserver ce cadre de vie et d'échanges en nature si précieuse pour le vivant	3	
Grâce au processus de photosynthèse des végétaux permettent la purification de l'air, d'absorber le Co2 et autres substances déversées par les véhicules qui circulent sur les autoroutes et routes qui encerclent Ludres. Toutes les villes se végétalisent pour combattre ce phénomène et la municipalité veut faire le contraire en supprimant les coteaux. Ce n'est pas en replantant quelques arbres le long de la route que cela va suffire. Les coteaux, cet espace ombragé où de nombreux ludréens se retrouvent lors des canicules. Ce sera aussi un lieu de promenade proche du centre ville pour les séniors qui vont s'installer dans les nouveaux logements du centre ville et surtout est ce que le budget municipal sera au rendez vous pour assurer la sécurité, l'entretien ... de ces nouveaux quartiers. Pour toutes ces raisons je soutiens la préservation des coteaux	5	
L'artificialisation des sols et la destruction de la biodiversité que produirait ce PLUI HD sont un non sens et une politique d'urbanisation mortifère. STOP AU MASSACRE	6	
Pour moi, il y a une raison supplémentaire : un tel apport de population risque d'entrainer une apparition d'incivilité que jusqu'à présent Ludres méconnait. ce serait bien dommage. Ludres est un petit paradis qu'il faut préserver	7	
Nous défendons les coteaux de Ludres. Il est impensable de laisser construire en lieu et place des bois et verdure. Nous marchons souvent et apprécions ces endroits.	9	
Dans ce projet pharaonique de bétonnage de ce que j'appelle le poumon vert de la ville il est caractéristique et très choquant de constater l'absence du moindre espace vert, hélas ! Attention nous ne sommes pas contre le fait d'accueillir de nouveaux habitants mais ce projet de Ouf comme disent les jeunes d'aujourd'hui n'est rien d'autre qu'une cité dortoir. J'ai vécu 30 ans en région parisienne, j'ai vu les résultats de ce genre de projet ... non Merci ! ... des sites de toute beauté ravagés	10	
Cette urbanisation à marche forcée des coteaux porterait grandement préjudice à, la qualité de vie à Ludres, à la biodiversité et à la beauté du paysage	11	
Préservons notre cadre de vie. Préservons nos oiseaux, nos papillons et toutes nos espèces de plantes plus ou moins connues, Aidons davantage Sauvons nos Coteaux avec plus de bénévoles et de personnes actives.	12	
Stop à l'urbanisation, stop à ces décisions anarchiques	13	
Pour toutes les observations indiquées et bien réelles hélas ! et contre la bétonisation des espaces verts	14	
Nous marchons beaucoup et nous passons toujours par les coteaux à l'aller et au retour. C'est un endroit exceptionnel et si paisible	16	
Je me promène souvent avec mon chien, c'est important pour mon moral de marcher dans la nature	18	
Non à destruction des coteaux de Ludres	19	
Non à destruction des coteaux de Ludres	20	
Assez d'artificialiser les sols, laissez nous notre poumon vert !!! pourquoi toujours bétonner ? la circulation en journée est déjà assez dense, pourquoi vouloir en rajouter Non à destruction des coteaux de Ludres	21	
Non à destruction des coteaux de Ludres	22	

Non à destruction des coteaux de Ludres	23
Non à destruction des coteaux de Ludres	24
Non à destruction des coteaux de Ludres	25
Il ne faut pas qu'un village devienne une ville, laissez nos animaux et insectes tranquille. Déjà beaucoup de circulation dans notre village vu les véhicules qui viennent de Messein le matin et le soir. Ludres n'est pas une ville à BETON. 238 logements égal deux véhicules par foyer au total près de 500 voitures. Saint Blaine, les terrains bougent, les routes sont toujours en travaux pourquoi faire des immeubles.	26
Privilégions la biodiversité laissons un peu de nature à Ludres et respectons les associations qui préservent cette nature, merci à eux	28
Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie très agréable, beaucoup d'oiseaux et parfois des espèces rares. Cela risque fort de changer avec la mise en œuvre de ce projet. Va-t-il faire encore bon de vivre à Ludres, si cette qualité de vie est perturbée, il est fort possible que j'envisage de partir bien que je sois Ludréenne depuis 1991	29
Merci pour l'énergie que vous dépensez pour sauvez nos coteaux et la biodiversité. Je vous soutiens à 100%	30
Il faut conserver à Ludres ce qui fait sa spécificité et protéger les coteaux, ce qui a été une promesse électorale en son temps	31
Nous voulons préserver la nature, la faune et notre tranquillité (logements sociaux) ça fait rêver. A l'heure du bilan carbone, on nous propose (impose) de déforester un peu plus. C'est ça l'avenir ?	32
Non à la dégradation de nos paysages. Non à l'urbanisation	33
Avec un tel projet, fera t il encore bon de vivre à LUDRES ? La protection des coteaux est indispensable à ce bien vivre, arrêtons la bétonisation	34
Outre les raisons environnementales incontestables et déjà cité à plusieurs reprises, il est important de prendre en compte le bien être des Ludréens et Ludréennes vivant au sein de la commune. Ludres est une ville au sein de laquelle on souhaite habiter où il fait bon vivre, aussi pour sa proximité avec la nature et ses grands espaces non urbanisés. Construire encore et encore ne fera que nuire et aller à l'encontre des envies des habitants actuels et futurs.	35
Ce projet va défigurer le paysage, entraîner des nuisances sonores et surtout environnementales. On connaît désormais l'impact négatif de la bétonisation sur le climat, il est vital de préserver la biodiversité pour les générations futures	36
L'urbanisation sera irréversible ....une atteinte au patrimoine de LUDRES	37
Que font les écologistes du grand Nancy, Nancy plante des arbres et se piétonnise de plus en plus, le Grand Nancy veut bétonner 6 hectares à LUDRES. Partout on limite l'impact des voitures et la production de gaz à effet de serres et ici on veut créer de nouvelles routes à travers des espaces naturels. Le trafic intense rue de la gare fait déjà de cet axe un des plus bruyants et des plus pollués en CO2 de l'agglomération. La destruction de la réserve naturelle ne permettra plus d'atténuer les effets négatifs sur la qualité de l'air	38
Habitant Ludres rue du grand chemin nous sommes les premiers spectateurs de la richesse de la biodiversité sur les sites visés par le PLUI et nous le déplorons, l'urbanisation aura un impact négatif significatif sur la qualité de vie à Ludres ; le PLUI sacrifie cette qualité de vie à une aire post covid (Pourquoi redensifier) Enfin au vue de ces éléments sur la biodiversité et les variétés d'oiseaux , pourquoi ne pas essayer de passer en classement natura 2000	40
Je suis contre l'urbanisation des coteaux à LUDRES. En effet on n'arrête pas d'entendre que la faune et la flore régressent, disparaissent et on continue de bétonner ! On n'arrête pas d'entendre qu'avec le réchauffement climatique on aura de plus en plus d'inondation car les périodes de pluie intense et on détruit la nature qui elle absorbe l'eau au profit du béton qui ne retiendra pas l'eau. Il y a quelques années nous avons eu sur Ludres un orage stationnaire et certains endroits ont été inondés ; La mairie nous avait assuré que les coteaux ne seraient jamais construits justement pour éviter que l'eau ne soit pas absorbé par les Coteaux et inondent plus bas . Je suis contre cette urbanisation qui va amener plus de circulation donc plus de bruit et de pollution STOP	41
L'aménagement prévu ne répond pas aux orientations de l'OAP Prévention des risques , PRN de Ludres, mouvements de terrains dans le prolongement de l'impasse Chepfer derrière le château et aux JARD, densification des logements supérieur à 40 % , voiries étroites , près d'un kilomètre en impasse, de très fortes pentes, densité des véhicules soit 350 à 400 de plus non compris les services , projet accidentogène tous accès rue de la gare	42
Je me rallie à l'engagement fait par Mr le Maire à sa prise de fonction de ne jamais construire les coteaux. Je rejoins également l'initiateur de l'association Sauvons	43

nos coteaux, Philippe Goetz qui a lancé la première campagne. Je pense que Ludres a trouvé un bon équilibre sur le plan humain, relationnel, circulation dans la ville et qu'il est bon de ne pas surdimensionner. Je pense qu'il n'est pas équitable de tout accaparer sur le plan économique et habitat sur un même secteur.	
Notre famille s'est installée à Ludres en Avril 2019, dans ce havre de paix et cet écrin de verdure, que procurent les Coteaux mais aussi le domaine forestier. Je suis pour ma part extrêmement attaché à Ludres et à ses espaces naturels, car j'ai eu la chance d'avoir mes grands-parents qui se sont installés au début des années soixante dans la commune, et m'ont ainsi permis de grandir en contact avec la faune et la flore des lieux. Aussi, apprendre récemment que les Coteaux sont menacés au profit de l'extension urbaine est impensable. En réponse à la destruction programmée de nos Coteaux : Les coteaux ont déjà connus par le passé leurs lots de destruction et de restructuration au profit de "l'avancée sociale". Il est temps de préserver ce qu'il reste de ce patrimoine naturel et historique de notre commune. Ce n'est pas en détruisant que nous traçons le chemin vers le progrès, bien au contraire.	44
La préservation est le futur de notre espace et de notre espèce. Les Coteaux de Ludres sont uniques au même titre que la Terre l'est dans l'Univers. Chaque hectare altéré est un hectare de biodiversité définitivement et irrémédiablement détruit. Chaque hectare préservé est une chance supplémentaire donné à la vie de perdurer, aussi bien à l'échelle locale de notre commune, qu'à l'échelle globale de la Terre.	
Déjà en 2018, l'occupation des sols est marquée par l'importance des territoires artificialisés à hauteur de 65,5% de la superficie de la commune ; la forêt ne représentant que 18,8% de la superficie, et les prairies seulement 4% ! (source Corine Land Cover, base de données européenne d'occupation biophysique des sols, Agence Européenne de l'Environnement) La commune a déjà suffisamment connue son lot de transformation. Préservez le peu d'espaces naturels qui nous restent. Monsieur le Commissaire Enquêteur, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus de la Commune et de la Métropole, faites le choix d'un futur cohérent face aux difficultés et aux exigences du changement climatique majeur dans lequel nous sommes embarqués. Le navire prend l'eau, le naufrage est certes en cours, mais l'inéluctable n'est pas encore arrivé.	
Chaque action locale, aussi petite puisse t'elle paraître, permettra de soutenir l'équilibre global. Six hectares peuvent paraître insignifiants à l'échelle de la Métropole, mais ils sont infiniment grands à l'échelle de la biodiversité et de la vie. Préférons voir nos enfants, nos petits-enfants et les générations futures courir dans les prairies verdoyantes de nos Coteaux, plutôt que de se râper les genoux sur les routes et le béton du "progrès".	
Sauvons la diversité	45
On a la même lutte avec ACPC contre le projet des vergers	46
A Vandoeuvre, nous sommes fiers d'entretenir nos coteaux et de donner de la verdure et de l'espace aux habitants , il serait dommage de bétonner ceux de Ludres	47
Ok avec vous mais peut être y a-t-il à moyen terme, c'est-à-dire de ne pas urbaniser l'ensemble du secteur mais seulement une partie	48
J habite impasse Chepfer et la circulation est déjà compliquée vu l'étroitesse de la voie de circulation ; Transformé cette impasse en voie à double sens est dangereux et irresponsable. Ces nouvelles voies vont émerger à quels endroits ?, évidemment pas au niveau du cimetière ou du château ....	49
Nous avons fait le choix d'habiter à LUDRES pour ses espaces verts et la nature environnante sinon autant habiter NANCY et sa bétonisation des sols	50
Sauf erreur de ma part il me semble que le nombre des habitants à Ludres diminue, le quota de logements sociaux est atteint et la zone concernée est sujette à des glissements de terrains (Zone rouge ?) Quel est la cohérence de ce projet quand les politiques ne jurent que par le reboisement au sein des villes ? on plante d'une main, on bétonne de l'autre !	51
Le lieu d'implantation du projet ne mérite pas ces surfaces d'habitation, l'avenir n'est plus au logement individuel, le futur c'est le collectif, pour le bien de la planète et surtout de l'humanité, c'est de plus un lieu de promenade accessible aux familles	53
Préservons notre nature pour nous et l'avenir de nos enfants ! Ce sont les arbres les oiseaux les fleurs les pollinisateurs qui assurent notre futur. La politique de la Métropole se veut préserver le biotope. Ludres doit préserver le sien. En vertu de l'article 415-3 du code de l'environnement les espèces protégées doivent garder leur sanctuaire libre de construction	54
Contre le projet d'urbanisation	55
Trop d'habitations prévues et pour quel type de population ?, zone à déclarer définitivement non constructible	56
Le chemin qui va du cimetière à la gare est très agréable, il doit rester tel quel	

Je pensais que la loi obligeait surtout à créer des logements sociaux et collectifs. Je suis surpris de voir des logements individuels qui même moins nombreux occupent une grande partie de la surface ; Compte tenu des coûts immobiliers sur Ludres , ces logement individuels ne sont pas prévus pour de jeunes ménages qui pourraient avoir des enfants scolarisés en cycle primaire et pourraient éviter des fermetures de classe. Pour les logements collectifs, il serait judicieux de se consacrer d'abord aux bâtis existant et à l'abandon : l'ancien centre Brassens et le garage rue de Secours	58
Une concession possible et raisonnable serait de limiter ce projet à la phase 1 dont l'est et le sud sont déjà construits	59
j'aurais éventuellement compris la construction d'une très petite quantité de logements. Mais si le projet est tel que ce que vous décrivez sur votre imprimé et s'il voit le jour, cela fera une concentration très importante d'habitation détruisant ainsi la nature et sa biodiversité mais obligeant aussi les habitants de ces maisons à vivre les uns sur les autres ; Que de promiscuité et tous les aléas qui vont avec. A 4 personnes par habitation ce projet représente la création d'un petit village dans notre petite ville. Pourquoi ne pas diviser ces terrains en quelques parcelles qui pourraient être achetés par des particuliers. La nature serait mieux respectée que de construire ces 238 logements. Mais ce n'est que mon opinion	60
Au regard de l'article 415-3 du code de l'environnement relatif à la destruction d'habitat d'espèces protégées, je m'oppose à l'urbanisation des 6 hectares de nature entre Saint Blaine et la Médiathèque	61
Contre le projet d'urbanisation	62
Contre le projet d'urbanisation	63
Contre le projet d'urbanisation	64
Contre le projet d'urbanisation	65
Contre le projet d'urbanisation	66
Contre le projet d'urbanisation	67
Contre le projet d'urbanisation	68
Contre le projet d'urbanisation	69
Contre le projet d'urbanisation	70
Contre le projet d'urbanisation	71
Contre le projet d'urbanisation	72
Contre le projet d'urbanisation	73
Contre le projet d'urbanisation	74
Contre le projet d'urbanisation	75
Contre le projet d'urbanisation	76
Contre le projet d'urbanisation	77
Contre le projet d'urbanisation	78
Contre le projet d'urbanisation	79
Contre le projet d'urbanisation	80
Contre le projet d'urbanisation	81
Contre le projet d'urbanisation	82
Contre le projet d'urbanisation	83
Contre le projet d'urbanisation	84

Contre le projet d'urbanisation	85
Contre le projet d'urbanisation	86
Contre le projet d'urbanisation	87
Contre le projet d'urbanisation	88
Contre le projet d'urbanisation	89
Contre le projet d'urbanisation	90
Contre le projet d'urbanisation	91
Contre le projet d'urbanisation	92
Contre le projet d'urbanisation	93
Contre le projet d'urbanisation	94
Contre le projet d'urbanisation	95
Contre le projet d'urbanisation	96
Contre le projet d'urbanisation	97
Contre le projet d'urbanisation	98
Contre le projet d'urbanisation	99
Contre le projet d'urbanisation	100
Contre le projet d'urbanisation	101
Contre le projet d'urbanisation	102
Contre le projet d'urbanisation	103
Contre le projet d'urbanisation	104
Contre le projet d'urbanisation	105
Contre le projet d'urbanisation	106
Contre le projet d'urbanisation	107
Contre le projet d'urbanisation	108
Contre le projet d'urbanisation	109
Contre le projet d'urbanisation	110
Contre le projet d'urbanisation	111
Contre le projet d'urbanisation	112
Contre le projet d'urbanisation	113
Contre le projet d'urbanisation	114
Contre le projet d'urbanisation	115
Contre le projet d'urbanisation	116
Contre le projet d'urbanisation	117
Contre le projet d'urbanisation	118
Contre le projet d'urbanisation	119
Contre le projet d'urbanisation	120
Contre le projet d'urbanisation	121

Contre le projet d'urbanisation	122
Contre le projet d'urbanisation	123
Contre le projet d'urbanisation	124
Contre le projet d'urbanisation	125
Contre le projet d'urbanisation	126
Contre le projet d'urbanisation	127
Contre le projet d'urbanisation	128
Contre le projet d'urbanisation	129
Contre le projet d'urbanisation	130
Contre le projet d'urbanisation	131
Contre le projet d'urbanisation	132
Contre le projet d'urbanisation	131
Contre le projet d'urbanisation	132
Contre le projet d'urbanisation	133
Contre le projet d'urbanisation	134
Contre le projet d'urbanisation	135
Contre le projet d'urbanisation	136
Contre le projet d'urbanisation	137
Contre le projet d'urbanisation	139
Contre le projet d'urbanisation	140
238 logements dans cette zone c'est beaucoup trop, gardons cet endroit de nature	141
Préservez l'environnement devrait être une priorité de la ville de Ludres, qui jouit d'un environnement extraordinaire . Ce projet est en décalage complet avec les objectifs d'arrêt d'artificialisation des sols ; Nous habitons cette ville depuis 10 ans et nous apprécions la proximité avec la nature	142
Contre le projet d'urbanisation	143
Contre le projet d'urbanisation	144
Non à la mort du paysage et de la verdure, non à la construction, le béton, le bruit, les habitants, je veux que les coteaux restent une zone de verdure, je suis à Ludres depuis 45 ans et ne veux plus de construction. Il faut que Ludres reste avec des coteaux, la nature et le vert dans un cadre de vie propre NON à la construction NON à l'assassinat de la nature pour le fric	145
Contre le projet d'urbanisation	146
Contre le projet d'urbanisation	147
Contre le projet d'urbanisation	148
Contre le projet d'urbanisation	149
Contre le projet d'urbanisation	150
Contre le projet d'urbanisation	151
Contre le projet d'urbanisation	152

Le PLUI HD du grand Nancy concernant Ludres tel qu'il est proposé n'est pas adapté à Ludres. La population de la Métropole n'augmente pas, elle se réduit. Pour qui construire ? Pour Ludres la seule motivation serait la possibilité pour de jeunes ménages de s'installer dans des logements accessibles financièrement (pour ex : habitats sociaux) dans 1 ou 2 bâtiments le long de la rue de la gare . La biodiversité des coteaux ne serait pas dans ce cas menacée.	153
A la rigueur construire uniquement quelques logements collectifs sur la zone une de l'ancienne exploitation maraîchère (ex Mougel) ne comportant pas de vergers	154
Contre le projet d'urbanisation	155
Contre le projet d'urbanisation	156
Contre le projet d'urbanisation	157
Contre le projet d'urbanisation	158
Pensons aux générations futures sen préservant le peu de biodiversité qu'il leur reste	159
Contre Ludres village en béton par l'expansion urbaine / Respecter les réservoirs de biodiversité /Pour répondre aux besoins de logements il faut déjà mobiliser le parc existant, réhabiliter les structures anciennes (ancienne MJC/ ancien Hôtel) limiter l'étalement urbain à Ludres village	160
Contre le projet d'urbanisation	161
Contre le projet d'urbanisation	162
Notre verger est un havre de verdure Un immeuble en bordure Quel dommage !	163
Contre le projet d'urbanisation	164
Il sera dommage de détruire ce qui fait un avantage rare pour une commune comme Ludres	165
Contre le projet d'urbanisation	166
Contre le projet d'urbanisation	167
Contre le projet d'urbanisation	168
Contre le projet d'urbanisation	169
Contre le projet d'urbanisation	170
Contre le projet d'urbanisation	171
Contre le projet d'urbanisation	172
Contre le projet d'urbanisation	173
Non à la bétonisation à outrance de Ludres .Le nombre de constructions prévues est excessif. Projet totalement en opposition du monde écologique où la nature est préservée (arbres. Nature. Faune)	174
Le réseau routier n'est pas du tout compatible avec une augmentation de la circulation( ne parlons pas de la pollution : 238 logements = 300 à 400 véhicules en plus !!!	
L'impasse Chepfer n'est pas du tout dimensionnée pour être une voie de liaison .Actuellement déjà difficile de s'y croiser (faible largeur et stationnement de véhicules et accès à la rue saint Blaine difficile (forte pente et manque de visibilité)	
Plus personne ne peut ignorer le mal que nous avons collectivement causé à notre planète	175
Plutôt que de vouloir urbaniser à outrance mettons notre énergie à la restauration de notre biodiversité	
Nous ne sommes que des hôtes de cette terre si précieuse qui accepte de nous accueillir	
On a besoin de verdure et d'espaces pour la qualité de vie	176
La surpopulation n'est pas à souhaiter	
L'urbanisation galopante grignote implacablement les espaces naturels et réduit à néant les habitats vitaux à une myriade d'espèces .L'expansion des espaces en goudron et béton fragmente les écosystèmes isolant les populations animales et végétales et compromettent à long terme leur survie .La perte de la biodiversité sur	177

les coteaux de Ludres serait encore un petit pas de plus vers toujours plus de déséquilibre écologique aux conséquences désastreuses sur la qualité de l'air de l'eau et des sols.	
Protéger la nature n'est pas un luxe ; l'homme a déclenché la sixième extinction massive des êtres vivants par toujours plus d'urbanisation et de dépendance au pétrole.	
Chaque geste compte pour préserver les espèces naturelles et préserver la richesse irremplaçable du vivant .Il est temps de freiner l'artificialisation des sols et protéger ou créer des corridors pour le vivant	
Contre le projet d'urbanisation	178
Contre le projet d'urbanisation	179
Contre le projet d'urbanisation	180
Plutôt que de bétonner à tout va, gardons nos coteaux vivants ; laissons la place à la nature et préservons la biodiversité	181
Chaque espace de nature que l'on préserve sera un îlot de fraîcheur dans ce monde aux températures en hausse	
Contre le projet d'urbanisation	182
Inquiétudes et interrogations sur ce projet : espèces et plantes protégées / risque de glissement de terrain/ destruction d'un espace naturel en grande proximité du village / démesure du nombre de constructions prévues / artificialisation des sols= danger / perte d'un poumon vert et d'un espace de promenade idéal	183
Contre le projet d'urbanisation	184
Contre le projet d'urbanisation	185
Contre le projet d'urbanisation	186
Contre le projet d'urbanisation	187
Contre le projet d'urbanisation	188
Nous nous opposons fermement, à contre courant des enjeux de notre époque .Alors que l'on encourage la renaturation des zones urbaines, ce projet prévoit la destruction d'un espace naturel au profit d'une zone bétonnée	189
1/ Perte de fraîcheur et de biodiversité : la végétalisation joue un rôle essentiel de régulation thermique .En été notre jardin en bordure des coteaux présente jusqu'à 5° de différence que l'espace bétonné devant notre maison	
2/Risque géotechnique aggravé : le PLUi HD reconnaît lui-même les risques importants de retrait gonflement des argiles et de glissements de terrain dans cette zone .La construction de bâtiments en hauteur viendrait accentuer la pression sur le sol augmentant le risque pour les habitations situées en aval (notre cas )	
3/Le Risque de ruissellement en cas d'orage sera décuplé sans l'infiltration naturelle du sol. Notre maison sera menacée d'inondations si le réseau pluvial déborde comme à son habitude	
A minima nous demandons une étude d'impact environnemental et hydrologique sérieuse incluant les risques d'inondations pour les habitants en aval des coteaux Merci de tenir compte de nos observations : Morin Pierre	
Contre le projet d'urbanisation	190
Ludres est une ville agréable, proche de Nancy et même temps proche de la nature où l'on peut se promener sans utiliser de moyens de locomotion. Elle reste à l'échelle humaine et très calme .Pourquoi construire encore et encore ? Encore moins d'arbres, d'oiseaux, et autres insectes .Sauvons nos balades agréables tranquilles ! La faune et la flore sont les atouts de cet endroit qui va être bétonné ! Sauvons nos coteaux et sauvons ces endroits de calme et de tranquillité. Merci	191
Contre le projet d'urbanisation	192
Contre le projet d'urbanisation	193
Contre le projet d'urbanisation	194

J'ai choisi d'habiter Ludres il y a plus de 20 ans à cause de la belle part laissée à la nature et la campagne (cf. le slogan de Mr Choné à l'époque ...) Au fur et à mesure des années, les constructions ont continué, grignotant toujours plus les espaces naturels Le bel équilibre, les paysages naturels disparaissent peu à peu ... jusqu'à quand et jusqu'à aboutir à quoi ? Continuer à construire, à augmenter les voies de circulation et la circulation aussi bien entendu ne pourra que nuire à la qualité de vie des ludréens. IL est temps que cela cesse	195
Contre le projet d'urbanisation	196
Contre le projet d'urbanisation	197
Contre le projet d'urbanisation	198
Contre le projet d'urbanisation + lettre jointe	199
Contre le projet d'urbanisation	200
Contre le projet d'urbanisation	201
Contre le projet d'urbanisation + texte joint	202
Depuis les années 1970 la communication publique s'est fondée sur « Ludres une ville à la campagne » pour attirer de nouveaux habitants .Tout au long de ces 55 dernières années la constante artificialisation du foncier communal n'a cessé de croître au détriment de la préservation des espaces naturels et agricoles. Aujourd'hui l'incitation de venir habiter à Ludres « Une ville d'avenir où il fait bon vivre ne correspond pas à l'aménagement local du territoire et aux aspirations. L'environnement et l'écologie ne font pas l'objet d'innovations et de priorités communales au service de la qualité de vie. Le travail et l'action bénévole des membres de l'association Sauvons nos coteaux a permis de freiner les velléités expansionnistes et l'appétit des promoteurs. Grace a ses actions de préservation et de valorisation l'association à contribuée a faire aimer l'environnement naturel des coteaux. Les ludréens et Ludréennes résidents ont fait le choix de venir habiter Ludres pour son écrin de verdure et de nature ordinaire riche de biodiversité animale et végétale et de son patrimoine de sentiers de découverte témoins du passé rural et agricole. Des sentiers typiques par leur balisage de »vignottes ». Un foncier caractérisé par ses murets de pierres sèches qui sont le refuge d'une faune herpétologique protégée. La ZONE C recèle cette richesse historique et patrimoniale de l'époque viticole Le dossier PLUI HD métropolitain proposé à l'enquête publique est un mauvais dossier : à sa lecture (au minimum 10kg de documents) il met en exergue de flagrantes contradictions entre les projets urbanistiques et les enjeux environnementaux d'avenir. Ce projet reconduit légèrement ripoliné les choix faits dans les années 1970.Pour la commune de Ludres c'est la continuité de cette pratique : urbaniser 6 ha d'espaces naturels sur un site soumis au RGA et zone à risque entre la médiathèque et la connexion avec la zone d'habitat de Saint Blaine c'est en plus casser une continuité écologique, fragmenter un milieu de biodiversité et tourner le dos aux trames vertes et bleues. .Cette fragmentation du milieu est inacceptable .Cette zone dite zone C est un espace foncier de nature ordinaire vertueux pour la biodiversité. Le monde du vivant animal particulièrement ornithologique qui l'occupe depuis des siècles est nourricier. c'est un site favorable à la reproduction (37 espèces d'oiseaux recensés dont Des d'espèces protégées voir en déclin. Le sol autrefois cultivé en jardins potagers ou vergers est fertile. C'est un sol humide ; la présence de cardamine des prés de consoude et de prêle en sont des plantes bio indicatrices .Cette humidification provient de l'écoulement de sources provenant de la partie supérieure du site (sentier du cimetière et grand chemin) le ruissellement lors le long du sentier de la ferme fortifiée est fréquent. POUR RAPPEL : Les zones humides sont caractérisées par la présence d'eau soit en surface soit dans le sol de façon permanente ou temporaire où la végétation quand elle existe y est dominée par des plantes hydrophiles pendant au moins une partie de l'année, ce qui est le cas pour la zone C L'article 211-108 du code de l'environnement détermine les critères relatifs à l hydro-morphologie des sols, critères relatifs aux plantes hygrophile .En l'absence de végétation hygrophile la morphologie des sols suffit à définir une zone humide. <b>Les bienfaits prodigués par les zones humides sont :</b> -Rétention d'eau en période d'inondation / Epuration de l'eau (azote, phosphore) / Limite de l'érosion des sols	203

- Stockage du carbone / Régulation climatique.

Les zones humides sont des îlots de fraîcheur pour les animaux et les populations. Elles contribuent fortement à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Sur ces 6 ha de sol humide le rapport soumis est totalement silencieux. Par ailleurs Le projet d'artificialisation ( bâti et les infrastructures s'y rattachant augmenteraient les niveaux de pollution.

- atmosphériques intra muros (dioxyde d'azote, particules fines)

-Sonores (flux intense provenant de la rue de la gare la rue Marvingt et l'autoroute A330) portant atteinte à la santé publique( à lire les conséquences énoncées par l'OMS)

Ce projet conduirait à un accroissement de flux de véhicules dans l'espace intra murs : flux vers les groupes scolaires, les services et commerces, la zone de loisirs du plateau, ainsi que de l'étrier de lorraine.

Le stationnement par occupation de la voie publique (trottoirs) augmentera l'insécurité piétonne déjà très problématique actuellement .Notons que la ville de Ludres ne s'est jamais doté d'un plan de circulation intra murs de mobilités douces (pour anecdote si les consommateurs pouvaient entrer dans les commerces locaux avec leur véhicule ils le feraient)

**En conclusion :** Ce projet va à contre courant du sens de l'histoire .Sa vision purement économique et faussement évaluée sur le plan démographique va à l'encontre des aspirations contemporaines de nos concitoyens. L'artificialisation des sols galopante entraîne l'effondrement de la biodiversité. Un sujet aussi grave que le réchauffement climatique.

NOUS AVONS INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT LA RESPONSABILITÉ DE PRENDRE DES DECISIONS A LA HAUTEUR DES ENJEUX QUI S'IMPOSENT POUR PRESERVER LA QUALITE DE VIE ET LA SANTE DES GENERATIONS FUTURES.CE PROJET VA A CONTRE SENS.

EN L'ABSENCE DE PROPOSITIONS CREDIBLES ET ARGUMENTEES J'EXPRIME MON TOTAL DESACCORD AVEC CE PROJET ET MON OPPOSITION. PAR AILLEURS, JE TROUVE DEPLORABLE QUE CETTE CONSULTATION PUBLIQUE A L'ECHELLE DE LA MÉTROPOLE SE SITUE EN PERIODE DE VACANCES, QUE LE VOLUMINEUX DOSSIER A CONSULTER NE TIENT PAS COMPTE DE LA FRACTURE NUMERIQUE.SI LA PROCEDURE EST RESPECTEE SELON LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE LA PRATIQUE DE MISE EN OEUVRE EST TRES CONTESTABLE. CETTE STRATEGIE DE DECOURAGEMENT N'HONORE PAS LA DEMOCRATIE CITOYENNE SUR DES ENJEUX QUI VONT CONDITIONNER L'AVENIR DES METROPOLITAINS SUR LES 20 PROCHAINES ANNEES.

Je m'oppose formellement à toutes constructions sur le périmètre appelé zone C des coteaux de Ludres pour ces raisons :

**1/ La circulation :** La densité des logements sur ce petit périmètre va apporter énormément de nuisances pour la population en terme de pollution atmosphérique, sonore et autres ; de plus l'accès à cette zone ne se faisant que par la rue de la gare de grosses difficultés de circulation sont à prévoir pour ce secteur en allant vers Saint Blaine( UN SECTEUR DE PLUS DE 250 LOGEMENTS DEJA !!) ; 238 LOGEMENTS SIGNIFIE AU MOINS LE DOUBLE DE VOITURE !!!!!

**2/ Les risques d'inondations :** La zone concernée est de plus une zone humide soumise au retrait gonflement des argiles ; elle absorbe également l'eau de pluie qui lorsque le secteur sera construit ne sera plus absorbée et conduira à des ruissellements des eaux de pluie jusqu'à provoquer des inondations ( qui se sont déjà produites à Ludres et qui avaient amené le maire à dire qu'il ne construirait plus sur les coteaux !!! )

**2/ La destruction de la biodiversité :** **LA PLANÈTE BRULE** (déjà depuis Chirac au moins !!!) ET **NOUS CONTINUONS de regarder ailleurs !!!** AVEC DES PROJETS DE DESTRUCTION DES ZONES VERTES ET DE BETONISATION (Pourquoi plantez des arbres sur Nancy et végétaliser les quartiers et détruire les zones vertes de Ludres ? Il ya là une énorme incohérence. On a déjà atteint le maximum d'artificialisation des sols à Ludres avec la zone industrielle (65% si je ne m'abuse) On sait qu'il faut faire baisser la température mais en artificialisant on ne va faire que l'augmenter encore plus !!! Des îlots de fraîcheur sont indispensables pour la population pendant les périodes de canicules (c'est vous qui le dites à la métropole!) Et celui là en est un magnifique qui conjugue également une **biodiversité exceptionnelle** ; des oiseaux protégés et dont la destruction des habitats est passible d'amende et de prison (MAIS CELA A-T-IL DE L'IMPORTANCE A VOS YEUX !!!!!!) Nous ne sommes pas propriétaires de la planète nous l'empruntons à nos enfants qui nous demanderont des comptes; (ils nous accuseront et nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas !!!) lorsque notre terre deviendra invivable avec un réchauffement de plus de 2 °( et je crois que nous y sommes

204

déjà !!!! .Faisons en sorte de limiter le réchauffement climatique ; chaque petite action compte..... (« Je fais ma part « Comme disait Pierre RABHI)	
Quel est votre intérêt ? Surement des intérêts purement économiques et comptables. Et le bien être des vivants qu'en faites-vous ? Nous avons besoin des arbres pour capter le CO 2. La population ne veut pas détruire cet espace de nature, ne veut pas de vos constructions	
Contre le projet d'urbanisation + texte joint	205
Contre le projet d'urbanisation	206
Contre le projet d'urbanisation	207
Ne serait il pas plus logique de défricher les terrains et de proposer aux ludréens des parcelles ( de taille convenable) qui développeraient le jardinage et aussi un lieu de convivialité en famille.	208
Le site des coteaux est le poumon vert des villageois où les familles profitent avec plaisir du calme, de la sécurité pour de belles balades à pied ou à vélo n'oublions pas l'épanouissement de la nature, le champ des oiseaux le renard et ses petits qui chaque année est vu par nos amis les jardiniers mais aussi chevreuils qui jouent à se cacher dans les terrains abandonnés. Alors laissez nos amis de la nature profiter de cette belle découverte.	209
Projet catastrophique fait en dépit du bon sens .Une telle concentration de constructions va provoquer un assèchement et une déstabilisation des sols avec un fort risque de mouvement des terrains argileux. La perte de végétation va engendrer une surchauffe des coteaux due à l'agglomération de bâtiments, de routes de parkings. Les eaux de pluie et des sources vont être captées par le réseau et vont augmenter encore le dessèchement des sols. Les haies et leurs bienfaits vont disparaître. Des désordres hydriques vont apparaître sur les zones argileuses déjà construites .Il faut arrêter ce projet dommageable qui va engager la responsabilité financière et morale des personnes qui auront permis sa réalisation.	210
Merci de faire autre chose pour nos enfants de Ludres et la biodiversité .Avec le réchauffement climatique en plus il faut y réfléchir à deux fois	
Non à ce projet injuste à plusieurs titres : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du point de vue environnemental (biodiversité, paysage, climat, pollution...)</li> <li>- du point de vue cadre de vie : pour les habitants actuels et futurs!Non seulement on détruit une zone naturelle, mais en plus on concentre une population sur la zone la plus bruyante (y compris le WE) et là où il existe des risques naturels !!! De plus, les habitants recevront la visite des sangliers : des conflits d'usage en perspective !</li> <li>- Dans un contexte de restrictions budgétaires , rajouter des réseaux, des rues, des espaces verts à entretenir, de l'éclairage public ?</li> </ul> Il faut urbaniser en priorité sur les zones déjà urbanisées ! C'est contraignant, mais c'est l'occasion d'innover pour concilier développement urbain et préservation des ressources naturelles ! Nos choix ne doivent pas sacrifier ce qui fait la singularité de notre cadre de vie, et surtout ce qui est essentiel à la santé de notre environnement et de nos sociétés. Ces 6 ha ne sont pas des terres vacantes mais un bien commun. Non à une urbanisation de court terme, aux solutions rapides qui oublient l'impact sur la qualité de vie à long terme. Soyons à la hauteur des enjeux et recherchons des solutions qui respectent à la fois nos besoins immédiats et les espaces naturels.	211
Contre le projet d'urbanisation	212
Contre le projet d'urbanisation	213
Je suis contre ce projet qui va certainement déstabiliser l'écosystème déjà fragile de cet endroit .Que ce soit au niveau du ruissellement des eaux de pluie, des oiseaux protégés de la captation du CO2 de l'influence routière des nuisances sonores atmosphériques	214
Ces informations que le Grand Nancy n'est pas sans savoir :Alors que la France s'apprête à lancer la stratégie nationale Biodiversité pour2030 voici que le Grand Nancy lance ce chantier qui va à l'encontre des 40 mesures qui devront être prises dans 5 ans . Des mesures instaurées pour atteindre les ambitions portées dans le cadre mondial de la biodiversité d'ici 2050(réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité, restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible ). Donc si je comprends bien il faut agir vite avant d'être bloqué pour toutes constructions dans des lieux tels que ces bois, prairies.... Où la biodiversité règne en	215

maître . Pour rappel »la présence d'une construction humaine peut influencer la biodiversité de manière significative .Aussi les impacts directs (ex : amplification des risques d'inondation...) sont souvent liés à l'artificialisation des sols. Donc non à ces constructions de grande ampleur, la priorité est dès aujourd'hui la protection de la faune, de la flore, c'est un enjeu majeur »	
Contre le projet d'urbanisation	216
Contre le projet d'urbanisation	217
Je considère essentiel que ce projet soit repensé dans une logique de sobriété foncière et de préservation optimale du patrimoine écologique de ce secteur. Je suis favorable à une véritable démarche concertée pour identifier ensemble les zones adaptées à un développement mesuré et respectueux des continuités écologiques et du cadre de vie. A ce titre j'apporte mon soutien à l'association Sauvons nos coteaux qui s'inquiète des conséquences du futur PLU sur l'équilibre écologique de notre territoire .Ce soutien ne signifie pas une opposition de principe à un projet d'urbanisation qui peut répondre à des besoins réels de logements. Il ne s'agit pas de freiner l'aménagement du territoire de Ludres mais de le rendre plus durable, plus équilibré, et plus partagé.	
Contre le projet d'urbanisation	218
Contre le projet d'urbanisation	219
Contre le projet d'urbanisation	220
Stop à l'artificialisation des sols ! Rénovons plutôt que construire du neuf ! Mettons nous réellement à la transition écologique pour nos enfants! Quelle honte d'ignorer cette réalité et leur avenir !	221
+ 11 contributions de dernière minute au 19/04/2025	232
Ce projet de construction ne nous semble pas du tout justifié. Vouloir attirer de nouveaux habitants avec un tel projet pourrait également en faire fuir d'autres. De plus la zone concernée est un havre de biodiversité propice à la balade au milieu de la verdure dont nous aurons grandement besoin pour nous adapter au réchauffement climatique, et donc qu'il s'agit de préserver. Veillons à ce que Ludres ne devienne pas une ville ayant perdu son caractère campagnard	1
Contre le projet d'urbanisation	2
Tout simplement inutile Le covid a pourtant démontré que la nature avait sa place. Aucun projets de commerces de proximité ne sera prévu. Une belle cité dortoir et une nature détruite. NON MERCI	3
Nous partageons votre position et sommes de tout cœur avec vous pour préserver notre belle nature si chère à nos yeux et pour protéger notre cadre de vie à Ludres	4
Quel dommage d'urbaniser en partie nos coteaux. Nos élus avaient pourtant promis de les préserver. Pourquoi cette urbanisation invasive ? N'y a t il pas des zones plus propices. Sans compter la mécanique des sols pas forcément très compatible. Ne pas oublier qu'il y a une trentaine d'années les coteaux de Saint Blaine avaient été classées ZONE ROUGE	5
Contre le projet d'urbanisation	
Nous refusons l'urbanisation de 6 hectares de nature sur la commune de LUDRES	6
Contre le projet d'urbanisation	7

Contre le projet d'urbanisation	8
Ludres va perdre ses atouts de « village nature » L'urbanisation a déjà dépassé ses limites. Quid des infrastructures liées à l'augmentation d'une population (école primaire, collège), circulation et sérénité	9
Pour toutes les raisons que vous avez évoquées dans le document, la nature c'est la vie ! Les arbres absorbent le CO2 et ramènent de l'ombre et de la fraîcheur donc STOP à ce bétonnage omniprésent. Merci pour cette initiative pour nos coteaux	10
Contre le projet d'urbanisation	11
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence à respecter avec périmètre du château de Ludres</li> <li>• Manque enquête d'attractivité par tranches d'âges et mise en place d'une réponse adaptée</li> <li>• Optimisation de l'occupation des logements inoccupés dans Ludres Village ( A quantifier)</li> <li>• Préservation du vivre ensemble (Village/campagne) dans ce qui est une spécificité de LUDRES</li> <li>• Utilisation de l'existant (acquisition de maison et réhabilitation)</li> <li>• Construire une offre cohérente qui prenne en compte le besoin de se déplacer à Nancy par Train, Bus avec la mise en place de navettes Gare/village calée sur les horaires des trains</li> <li>• Respect de l'article 415-3 du code de l'environnement</li> </ul>	12
Alors que le changement climatique s'accélère et que la biodiversité s'effondre, les projets d'urbanisation eux continuent de prospérer dans l'esprit du siècle dernier. La municipalité de Ludres et le grand Nancy mettent en avant une demande très importante de logement due au desserrement des ménages et à l'attractivité de la commune. Qu'en est t il vraiment ?  Les chiffres avancés semblent très exagérés et éloignés de la réalité si l'on se réfère aux 10 ou 20 dernières années.  Afin de préserver une zone riche en biodiversité, havre de paix source de fraîcheur en été et potentiellement pourvoyeuse de fruits et légumes, aussi bien pour les particuliers que pour la collectivité, en réhabilitant vergers et potagers, la mise à disposition de logements sociaux pourrait se faire par d'autres moyens, moins radicaux et impactant.  J'en vois quelques uns : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation du bâti ancien</li> <li>• Utilisation d'une réserve foncière rue Marie Marvingt</li> <li>• Construction sur le terrain dépendant de l'ancienne MJC Brassens ( pour le moment réservé à un promoteur projetant de réaliser un programme destiné aux plus aisés)L</li> <li>• A l'heure où la belle idée de ZAN est remise en question ne pourrait on pas envisager autrement la répartition de la population en inventoriant tous les locaux et logements vacants de l'agglomération qui pourraient être réhabilités ?</li> </ul> La compétition entre les communes pour conserver leur population est obsolète et dangereuse Que ce soit au niveau local ou planétaire le salut est dans la coopération le partage et l'imagination	13
Contre le projet d'urbanisation	14
Contre le projet d'urbanisation	15
Marre de détruire la nature au nom du profit !!! Je pense qu'il faut agir au nom de la nature et non du fric !!! Je reste disponible si besoin pour vous soutenir. Nous préférons garder la faune et la flore que de voir pousser du béton.	16

Les oiseaux les insectes sont importants pour notre équilibre sur terre	
Contre le projet d'urbanisation	17
Contre le projet d'urbanisation	18
Contre le projet d'urbanisation	19
Contre le projet d'urbanisation	20
Contre le projet d'urbanisation	21
Contre le projet d'urbanisation	22
Contre le projet d'urbanisation	23
Contre le projet d'urbanisation	24
Contre le projet d'urbanisation	25
Contre le projet d'urbanisation	26
Contre le projet d'urbanisation	27
Contre le projet d'urbanisation	28
Contre le projet d'urbanisation	29
Contre le projet d'urbanisation	30
Contre le projet d'urbanisation	31
Contre le projet d'urbanisation	32
Le projet d'urbanisation du Grand Nancy s'inscrit au niveau de la ville de Ludres sur une zone boisée occupée par la nature. Elle constitue donc un refuge pour une faune et une flore particulièrement riche car non perturbée par l'homme. Cette partie totalement végétalisée constitue bien plus qu'un paysage bucolique. L ensemble joue un rôle crucial dans l'amélioration de la vie des ludréens (chemins) .Il abrite nombre d'oiseaux, d'insectes et participe aussi à la réduction de la température qui est en constante augmentation (parties humides propices à ce rafraîchissement).Les arbres agissent donc comme des climatiseurs naturels. La destruction de cette zone supprimerait donc un refuge d'espèces d'oiseaux, d'insectes et petits mammifères. Cela entraînerait la destruction de la biodiversité au sein de notre ville, créant un déséquilibre essentiel entre la nature et l'activité humaine. <b>C'est un non sens lorsque l'on cherche à reconstituer des zones boisées en ville</b> Quid aussi de la circulation routière ? 238 logements c'est au bas mot 300 voitures. Vu l'étroitesse et la sinuosité de certaines voies de circulation ce village deviendrait un danger pour certains résidents actuels situés dans cette zone. Par contre oui à la rénovation de l'habitat ancien « L'incorporation » de ces nouveaux habitants se ferait au détriment d'autres villages et villages situés en périphérie de Ludres. Donc ce bilan est nul puisque la démographie est constante	33
<b>265 contributions d'opposition à l'OAP Sainte-Blaine au 2 mai 2025 remises au Commissaire enquêteur</b>	
(d'autres soutiens se sont exprimés après l'enquête publique)	





Association l'Atelier Vert  
10b chemin du Ravel  
54110 Rosières-aux-Salines  
[lateliervert.asso@gmail.com](mailto:lateliervert.asso@gmail.com)  
[www.lateliervert.org](http://www.lateliervert.org)

Objet : Témoignage et prise de position sur le projet immobilier de Ludres

Madame, monsieur,

C'est avec stupeur et effroi que nous avons découvert le projet d'urbanisation de 6ha sur les coteaux de Ludres, via modification du PLUi-HD du Grand Nancy. Nous sommes une association d'éducation à l'environnement basée à Rosières-aux-Salines et nos actions sont directement liées à la découverte de la biodiversité de proximité. Au cours de nos 16 années d'existence, nous avons pu mener plus d'une trentaine d'actions sur ces coteaux (inventaires des papillons, des orthoptères, des chauves-souris..., animations pour tous les publics, installation de panneaux de sensibilisation).

La biodiversité y est caractéristique et exceptionnelle, elle comporte de nombreuses espèces patrimoniales et plusieurs espèces protégées ainsi que des habitats caractéristiques déjà bien en déclin en Lorraine. Ce projet nous apparaît comme absurde et destructeur. Il va à l'encontre des politiques environnementales (stop à l'artificialisation des sols, re-densification et rénovation des logements existants...) et totalement à l'opposé des préconisations actuelles liées au problèmes environnementaux et à l'érosion de la biodiversité (disparition et fragmentation des habitats, pollutions, dérangements, menace sur les espèces sensibles du secteur).

En tant qu'association de la nébuleuse « naturaliste », nous sommes souvent sollicités pour témoigner contre des projets locaux. Dans plus de 90 % des cas, nous ne pouvons répondre favorablement : nous n'avons pas toujours les données initiales (bonne connaissance du site et des espèces, niveau de menace...) et nous prenons une position de médiation et d'éducation : notre projet se veut plus social que politique.

Nous laissons donc plus souvent la place aux association de secteur pour défendre leur territoire et débattre des projets... mais. Sur Ludres, le contexte est quelque peu différent. Nous avons participé à l'Atlas de Biodiversité Métropolitain, et cette zone est ressortie comme à enjeux forts sur la trame thermophile et les espèces liées. Nous ne comprenons pas le projet, qui pour nous, a « tous les voyants au rouge ». L'avenir des coteaux devrait être éducatif, et à destination des espèces sauvages qui le peuplent. Les habitants même de Ludres reconnaissent ce cadre de vie et viennent s'y aérer, profiter de cette nature. Les associations comme « Sauvons nos coteaux » font depuis des années un travail exceptionnel (et bénévole!) de conservation des habitats, de pratiques respectueuses, avec un intelligence et un dévouement sans pareil. Le maintien de zones ouvertes, semi-ouvertes, de zones de quiétude, de pâturage ovin traditionnel, d'espaces pédagogiques, de sentiers de promenade... a porté ses fruits pour les espèces locales et pour les habitants. Les manifestations et animations qui ont lieu sur le site ont toujours su attirer les visiteurs mais ont surtout toujours pu sensibiliser à cette fragilité et au caractère exceptionnel de ce secteur.

Les coteaux sont un laboratoire scientifique vivant, une opportunité pédagogique et de conservation de la nature prioritaire, une porte ouverte pour les Nancéiens sur le monde vivant qui les entoure, comme il est déjà utilisé à l'heure actuelle avec les scolaires et le grand public. C'est pour cela, que j'aimerais affirmer qu'il conviendrait de toute urgence de stopper ce projet immobilier d'un autre temps, au profit d'une sobriété de développement, de la préservation des habitats et du peu de nature que comporte encore le Grand Nancy.

Pour l'association, Yann CHASSATTE, directeur